

## **Le SSP lance une campagne sur la surcharge, la pénibilité et la souffrance au travail**

Au cours des dernières années, l'obtention de jours de vacances supplémentaires pour le personnel du secteur public et subventionné a constitué un des principaux objectifs du SSP. Avec l'octroi de deux jours de vacances supplémentaires pour le personnel âgé de 20 à 49 ans, et de 58 et 59 ans, au 1<sup>er</sup> janvier 2011, nous sommes arrivés au bout d'un cycle de mobilisation lié à cette revendication.

### **Quelles priorités ?**

Il s'agit donc de déterminer nos priorités en matière d'activités syndicales pour la période à venir. Ce n'est pas parce que des jours de vacances supplémentaires ont été octroyés que tout va bien dans le meilleur des mondes ! Au contraire : nous constatons, depuis quelques années, un durcissement des conditions de travail dans le service public et parapublic fribourgeois. Sur de nombreux points – pour ne prendre qu'un exemple, le nombre d'heures de travail hebdomadaires (42 heures) – les conditions de travail à Fribourg sont bien moins bonnes que dans les cantons voisins, voire dans le secteur privé (souvent 40h00 ou 41h00 hebdomadaires).

### **Notre axe de travail : surcharge et pénibilité**

Une thématique s'est rapidement imposée : la question de la surcharge, de la pénibilité et de la souffrance au travail. Dans de très nombreux établissements et services de l'Etat, au sein de nombreuses communes ou d'employeurs faisant partie du secteur subventionné (santé et social), on constate depuis plusieurs années un manque chronique de postes, avec ses corollaires : augmentation de la charge de travail, impossibilité d'assurer des prestations de qualité et/ou diminution de prestations, stress, pénibilité, burn-out etc.

### **Croissance démographique et sous-investissement**

Cette situation est due à deux facteurs principaux :

- Une croissance démographique importante – une des plus fortes de Suisse – qui induit une augmentation des tâches et prestations de service public, et ce pour toutes les catégories de la population : depuis l'enfance (crèches, écoles) jusqu'à la vieillesse (Homes et Foyers), en passant par l'âge adulte (hôpitaux, établissements sociaux, administration générale).
- Un sous-investissement de la part des collectivités publiques, qui ne permet pas de répondre à cette augmentation de la masse des prestations à fournir. Une politique de rigueur menée non seulement à l'Etat, mais aussi dans certaines communes (Ville de Fribourg, par exemple).

### **Campagne dès cet automne**

Le 30 mai, l'Assemblée des délégué-e-s du SSP région Fribourg a décidé de faire de cette question une campagne prioritaire, dès cet automne, avec pour objectifs :

- Identifier les lieux où le personnel est en sous-effectifs et où il existe des besoins en termes de postes supplémentaires.
- Recueillir des témoignages, et offrir un espace où les salarié-e-s peuvent faire connaître leur réalité, leurs problèmes etc.
- Construire une campagne syndicale d'ampleur et sur le long terme.
- Obtenir des résultats, à savoir la création de postes supplémentaires, là où c'est nécessaire.